

A LIRE

* 2017 - Une climatologie sous le signe du contraste

* 2017 - Une phénologie sous le signe de la précocité

* Le mildiou : principale maladie du millésime

* L'oïdium et le black-rot : des problématiques ponctuelles

* Vers de la grappe : un impact parfois fort sur la récolte

* La flavescence dorée : les données de la prospection 2017

* Autres problématiques

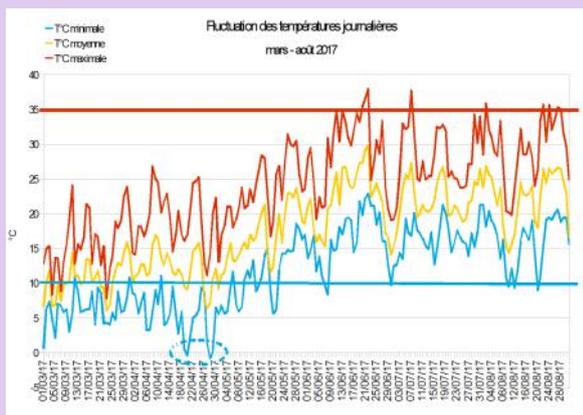
* Les données de la récolte 2017

2017 - Une climatologie sous le signe du contraste

L'automne 2016 a été marqué par des conditions très sèches et des températures supérieures aux normales saisonnières.

L'hiver est resté doux malgré un mois de janvier froid : le plus froid de ces 25 dernières années. Il s'est caractérisé par un grand contraste de températures : janvier avec des températures inférieures de 2 à 3 °C à la normale et février avec le retour de températures printanières. Les pluies, quant à elles, n'ont fait leur retour qu'en février.

Le printemps est la saison de tous les contrastes. Il démarre sur des températures très douces en mars. **Mais sur le mois d'avril, ce sont surtout les deux épisodes de gel (19-21 puis 28-29 avril) que nous retiendrons.** Ces deux épisodes ont eu des conséquences importantes sur la vigne. En effet, le débourrement ayant été précoce, le gel est intervenu sur des pousses déjà bien développées et donc plus fragiles.



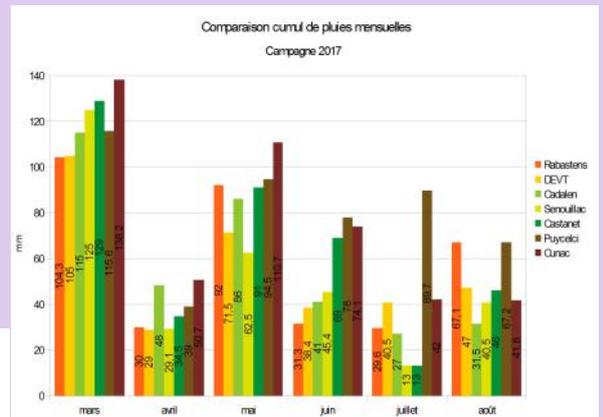
En mai, des pics de chaleurs sont enregistrés et les températures minimales ont parfois atteint des records (>20°C). Côté pluie, sur la période printanière, les mois se suivent et ne se ressemblent pas. Mars a amené son lot de perturbations très actives et les importants cumuls de pluie ont partiellement rattrapé le déficit enregistré depuis l'hiver. Puis, les pluies se sont raréfiées en avril, avec quasiment 3 semaines sans précipitation. Le mois de mai a été beaucoup plus arrosé, mais le caractère orageux des précipitations a rendu les cumuls très hétérogènes selon les secteurs avec parfois, un passage de grêle le 11 mai. Le printemps s'est terminé sur des températures très élevées en juin (supérieures de 2 à 4 °C par rapport à la normale). **Il est le mois de juin le plus chaud après 2003.** Ce printemps chaud a engendré une précocité importante au niveau de la vigne avec une floraison avancée d'environ 15 jours par rapport à la moyenne.

L'été a été plus chaotique, la moyenne des températures proches des normales masque une alternance de coups de chaleur et de périodes fraîches durant les mois de juillet et d'août. Sur la période estivale, le régime des pluies reste orageux. Les cumuls de précipitations sont localement abondants mais très hétérogènes sur le territoire. Ils sont, par ailleurs, accompagnés de chutes de grêle (18 juin et

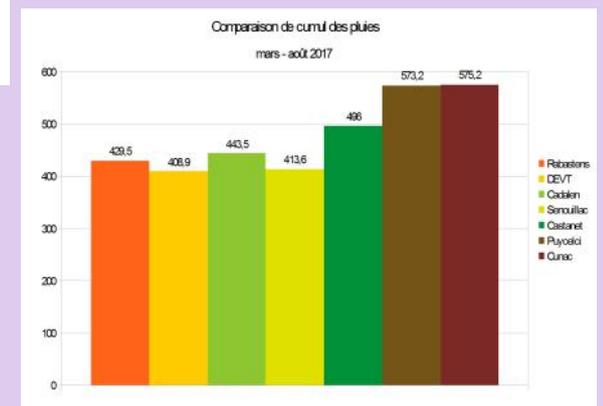
19 juillet).

Fin août, des conditions automnales, fraîches et très régulièrement pluvieuses, s'installent et se maintiennent ensuite pendant quasiment tout le mois de septembre.

Zoom sur la pluviométrie



Au cours de la campagne 2017, les pluies enregistrées sur les différents postes du vignoble montrent une forte hétérogénéité entre les secteurs. Si les mois de mars et de mai sont arrosés de manière relativement homogènes; pour juin et juillet, les disparités sont importantes. Les secteurs de Cunac et Puycelci ont été les plus arrosés sur ces périodes.



Au total, **on relève entre 410mm (Devt, Senouillac) et 575mm (Cunac, Puycelsi).** Ces disparités de précipitations laissent entrevoir des différences notables en termes de pression exercée par les maladies cryptogamiques et en termes de rendement.

A RETENIR

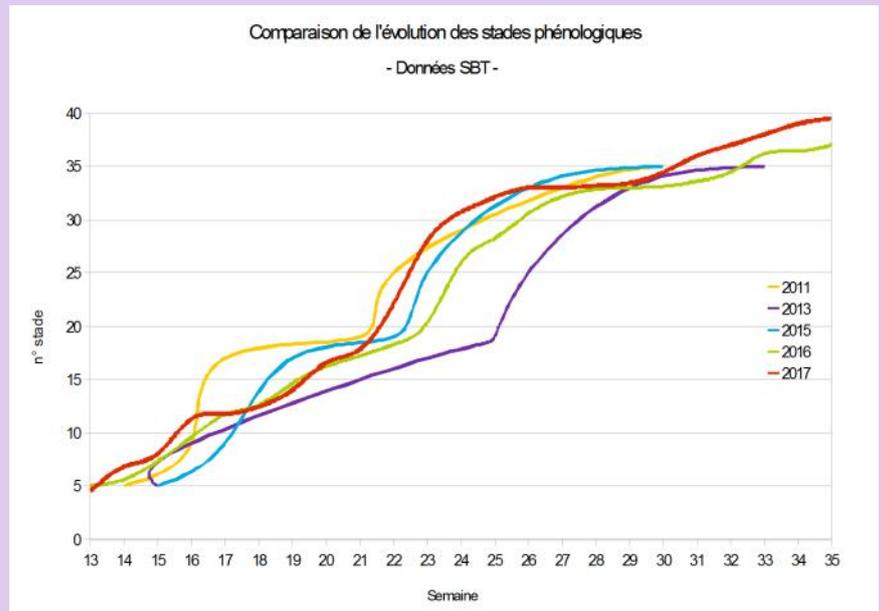
* 2 épisodes de gel en avril

* Pluviométrie hétérogène

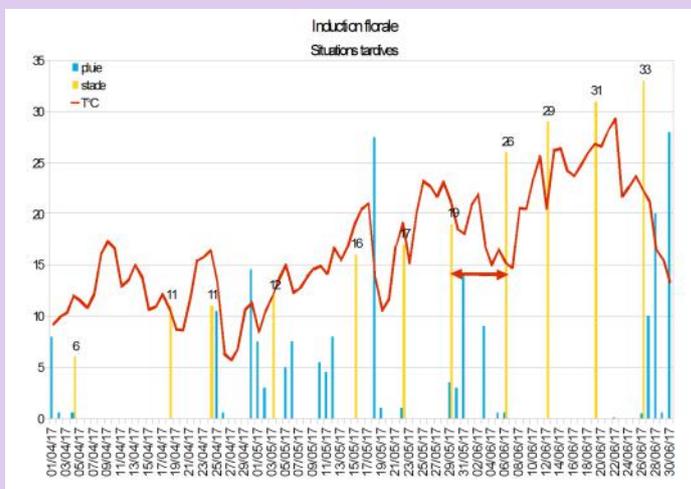
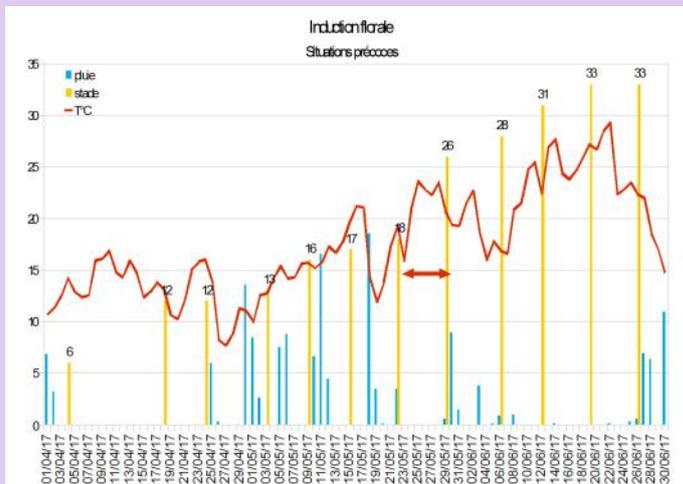
2017 - Une phénologie sous le signe de la précocité

Comme évoqué dans le paragraphe précédent, les stades de la vigne ont été précoces et se sont enchainés très rapidement tout au long de la campagne.

La campagne 2017 a démarré tôt : le débourrement a été observé entre fin mars et début avril. Par la suite, malgré un "petit" ralentissement fin avril-début mai (semaine 17-18), correspondant à la période de froid et de gel, la vigne a conservé une certaine avance qui s'est accentuée à la floraison. Cette étape a été particulièrement rapide puisqu'elle a, à peine, duré 1 semaine (semaine 21 ie la semaine du 22 mai pour les précoces et semaine 22 ie semaine du 29 mai pour les tardifs). Cette avance a perduré jusqu'à la récolte puisque les vendanges ont démarré environ 10 jours plus précocement que la moyenne et environ 20 jours plus tôt qu'en 2016.

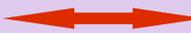


Quelques repères
 stade 6 : éclatement des bourgeons stade 12 : grappes visibles stade 17 : boutons floraux séparés
 stade 23 : pleine floraison stade 27 : nouaison stade 33 : fermeture de la grappe
 stade 36 : mi-véraison



Quelles conséquences pour l'année prochaine?

Le nombre de grappes du millésime 2018 est déterminé lors de l'induction florale qui se produit au moment de la floraison du millésime 2017.

Si on se réfère aux deux graphiques ci-contre : l'induction florale  s'est produite dans des conditions climatiques optimales en situations précoces (absence de pluie et températures moyennes élevées) alors que les conditions de l'induction florale en conditions tardives ont été plus limitantes.

Par la suite, le nombre de grains sur une grappe est défini lors de la différenciation florale qui se produit lors du débourrement de l'année en cours. Nous verrons ce que nous réserve 2018.

A RETENIR

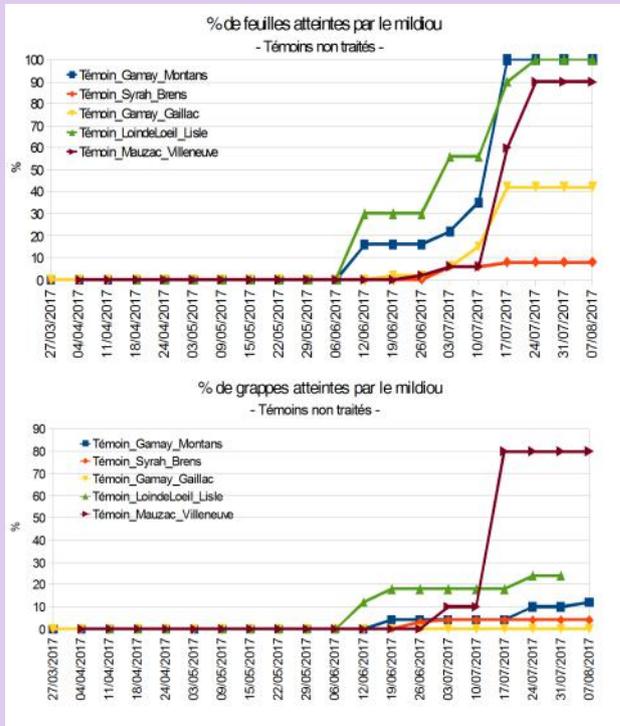
* 2017, une année précoce

* Des conditions optimales en situations précoces pour l'induction florale

Le mildiou : maladie principale du millésime

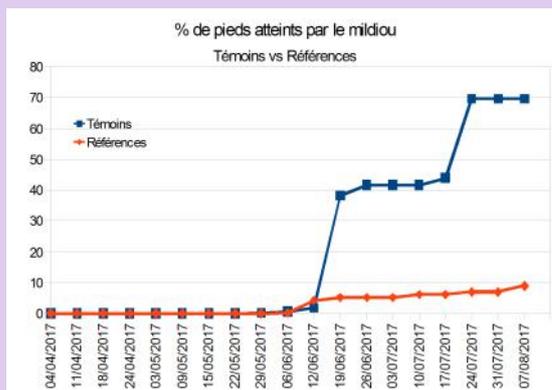
Les observations

Le réseau d'observations dans le cadre de la SBT (Surveillance Biologique du Territoire) est composé de parcelles non traitées et de parcelles traitées. En 2017, les témoins non traités nous ont permis de suivre l'évolution des maladies



cryptogamiques en divers secteurs.

Sur les deux graphiques ci-dessus, on identifie les phases d'extériorisation des symptômes. Les trois principales sont autour du 12 juin ; début juillet et mi-juillet. L'impact de la maladie en l'absence de traitement a été beaucoup plus important sur feuilles que sur grappes. Sur grappes, les dégâts



ont finalement été limités hormis sur un témoin.

Globalement, sur le réseau d'observation, les traitements mis en oeuvre par les vigneron (références) ont permis de limiter l'impact de la maladie.

Les contaminations

Les trois principales contaminations ayant entraîné des attaques importantes sur les témoins non traités et sur le vignoble sont les contaminations (cf graphique en pas de page) :

- * n°4 : pluies de fin mai ayant engendré des sorties autour du 12 juin
- * n°5 : pluies de fin juin ayant engendré des sorties de début à mi-juillet
- * n°6 : pluies du 19 juillet ayant engendré des sorties fin juillet

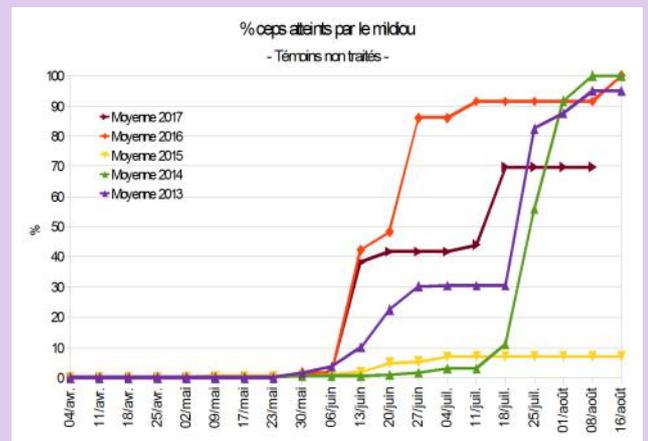
La particularité des événements contaminants n°4 et 5 est la longueur de l'épisode pluvieux (respectivement 4 et 6 jours). Ce délai a mis à mal certaines stratégies dont la rémanence se terminait ou lorsque que des produits de contact étaient lessivés sans possibilité de repasser.

La contamination n°8 a pu, dans certaines conditions, entrainer des sorties de mildiou mosaïque sur le feuillage.

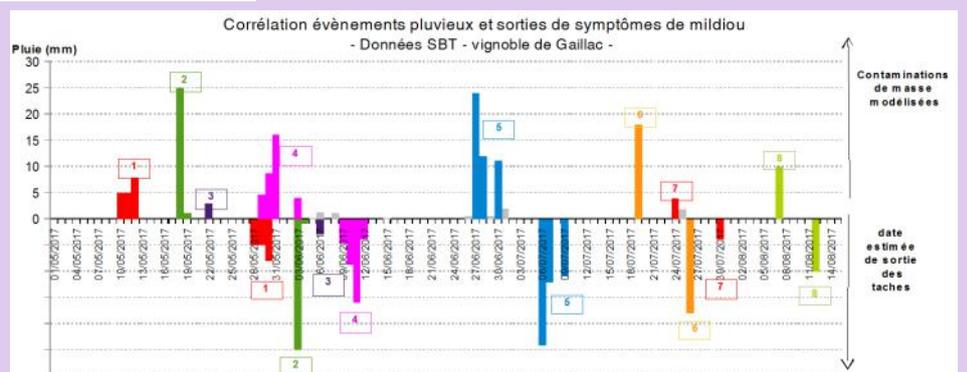
Sur le vignoble, les pertes liées au mildiou ont été anecdotiques et généralement explicables :

- * l'utilisation de dose réduite associée à des cadences étirées lors des pluies de fin juin
- * la gestion curative et non préventive d'une contamination.

La pression 2017

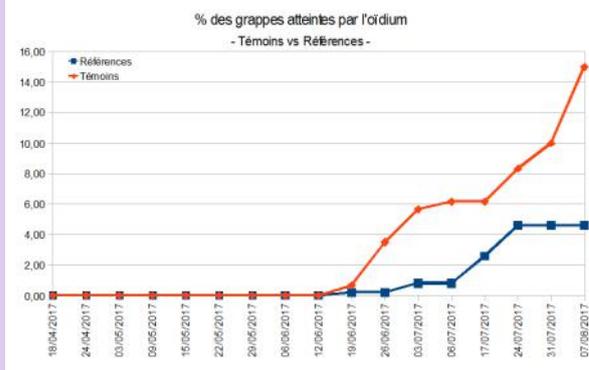


Comparativement aux années précédentes, la pression mildiou a globalement été "moyenne". Elle a été assez forte en début de campagne (démarrage identique à 2016) puis l'évolution a été ralentie par l'absence de pluie en juin. La fin du mois de juillet a été globalement plus calme qu'en 2014 ou 2013. L'année 2015 reste celle avec la pression mildiou la plus faible.



L'oïdium et le black-rot : des problématiques ponctuellement présentes

L'Oïdium

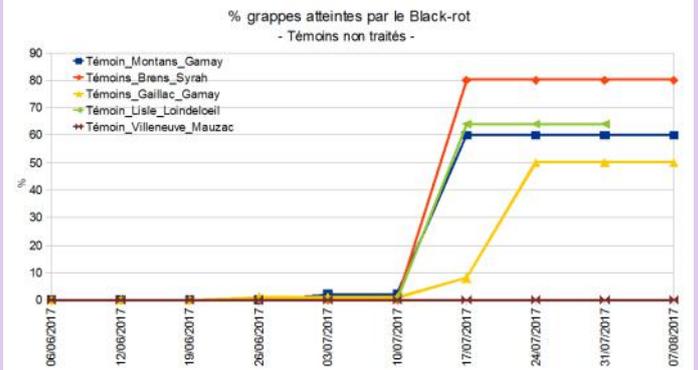


Ces deux maladies ont globalement été discrètes mais ce constat masque des disparités et notamment des attaques très sévères sur des parcelles bien identifiées.



Dans ces situations particulières, l'oïdium est apparu mi-juin (contamination vraisemblablement mi-mai) et n'a cessé de se développer jusqu'à la fin du mois d'août. D'après le graphique, on visualise l'effet des traitements mais une évolution significative des symptômes a tout de même eu lieu fin juillet sur les parcelles de références. Dans les situations les plus problématiques, on a pu observer ponctuellement des éclatements de baies et un développement de piqûre acétique.

Le Black-rot

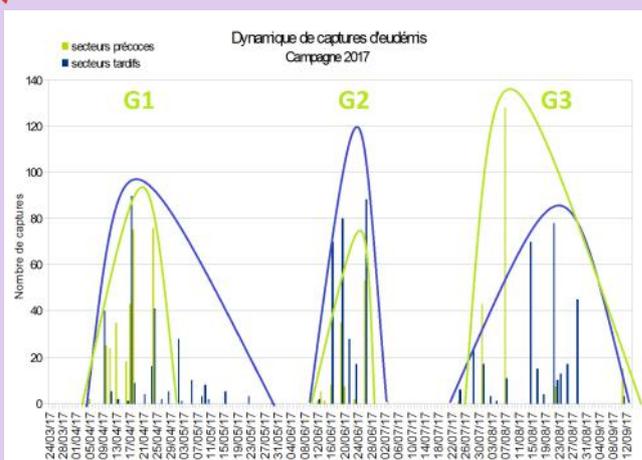


Le black-rot est sorti sur feuilles en début de campagne sur l'ensemble des témoins mais les sorties sur grappes n'ont été observées que mi et fin juillet.

Ces sorties sont à relier aux pluies importantes de fin juin qui se sont, de plus, produites sur un stade parfois critique dans les situations les plus tardives : entre nouaison et fermeture de grappe. En situations précoces, le stade fermeture était déjà atteint. Ce constat laisse entrevoir la nécessité d'une protection mixte (mildiou/black-rot ou oïdium/black-rot) jusqu'au début de la véraison sur les parcelles sensibles en cas de fortes précipitations.



Les vers de la grappe : un impact parfois fort sur la récolte



Concernant les vers de la grappe, plusieurs faits notables sont à relever cette année.

Pour l'eudémis :

- * Le démarrage précoce du vol : fin mars pour les toutes 1ères captures
- * L'absence de décalage entre les secteurs précoces et tardifs en G1 et G2
- * Un vol de G2 très resserré
- * Des dégâts (glomérules et perforations) présents de manière régulière à chaque génération

* une troisième génération avec des niveaux de pontes significatifs et parfois, des dégâts notables en septembre.

A cela s'est ajoutée une invité surprise, l'eulia qui a, dans certains cas, impacté fortement la récolte et même anticipé la date de récolte pour des problèmes de botrytis.

Eudémis vs Eulia



La flavescence dorée : une forte extériorisation

La Flavescence dorée est une problématique importante de la campagne 2017. On relève une recrudescence des symptômes liée vraisemblablement à une climatologie favorable à l'expression des symptômes (contrairement à 2016). Dans tous les cas, il **faut éliminer les pieds atteints qui constituent un réservoir de phytoplasme** et lorsque c'est possible bien nettoyer les abords de parcelles où les repousses de vignes ensauvagées (souvent des porte-greffes) sont des porteurs de phytoplasmes sans expression flagrante des symptômes. Les traitements contre le vecteur *Scaphoideus titanus* sont aussi obligatoires. Le vignoble de Gaillac est en "aménagement de lutte" depuis 2012, 2 traitements larvaires doivent être appliqués + 1 traitement supplémentaire selon l'analyse de risque. Pour l'année 2018, toutes les communes impactées par un foyer (parcelles à +20% de pieds atteints) devraient revenir à une stratégie à 3 applications.

Depuis 2014, une prospection est réalisée sur le vignoble par la Maison des Vins en partenariat avec la CA81 et la DRAAF.

	Nbre ha prospectés	Nbre de pieds détectés hors foyers	Nbre pieds détectés/ha hors foyers	Nbre foyers
2014	2930	5162	1,76	3
2015	3555	6749	1,90	6
2016	2690	2855	1,06	1
2017	2719	8438	3,10	9

Résultats de la prospection réalisée par la Maison des Vins depuis 2014

Le nombre d'ha prospectés est conséquent et la connaissance de plus en plus fine du vignoble a permis une détection de nombreux foyers encore méconnus.



Pied de Fer servadou atteint de Flavescence dorée (CA81)

Les autres problématiques

Excoriose

Des symptômes s'étaient fortement extériorisés en 2015. Depuis lors, le problème a été pris en charge par les vignerons et les symptômes sont en forte régression.

Maladies du bois

Cette année, on relève une forte extériorisation de forme lente et de forme apoplectique des maladies du bois souvent suite aux épisodes de fortes chaleurs. L'ensemble des cépages est touché avec une prédominance sur, notamment les Fer, Duras, Sauvignon, Loin de l'Oeil et Cabernet sauvignon.

Erinose

cette attaque d'acariens est en recrudescence depuis plusieurs années. Des symptômes sont observés sur feuilles dès le débourrement puis sur les parcelles fortement impactées, les symptômes se propagent sur jeunes pousses durant les mois de mai et juin. Généralement les symptômes sont bénins mais en cas de populations importantes, ils peuvent parfois atteindre les inflorescences.

Cicadelle verte

Cette année a été calme en ce qui concerne les cicadelles vertes. Les seuils de nuisibilité n'ont été que très rarement dépassés. Seules quelques grillures ont été observées en fin de saison, plus particulièrement sur Fer.



Symptômes d'excoriose visibles au moment de la taille (CA81)



Symptômes d'erinose sur inflorescence (CA81)

Les données de la récolte 2017

Gel

L'évènement marquant de 2017 est le gel recensé au printemps. 2 épisodes les 21 et 28 avril ont impacté la récolte de manière importante avec une baisse globale des rendements estimée à 15% par rapport à la moyenne masquant des disparités allant de 0% à 50%.

Précocité

L'autre point marquant est la précocité du millésime avec des vendanges qui ont débuté fin août pour se terminer au plus tard autour du 15 octobre mais la plupart des caves étaient fermées au 30 septembre.

Quantité récoltée

L'estimation de récolte globale donnée par la Maison des Vins pour le Tarn est d'environ 340 000 hL (moyenne de 390 000 hL sur les 5 dernières années et 486 000 hL en 2016, données Douanes).

IFT

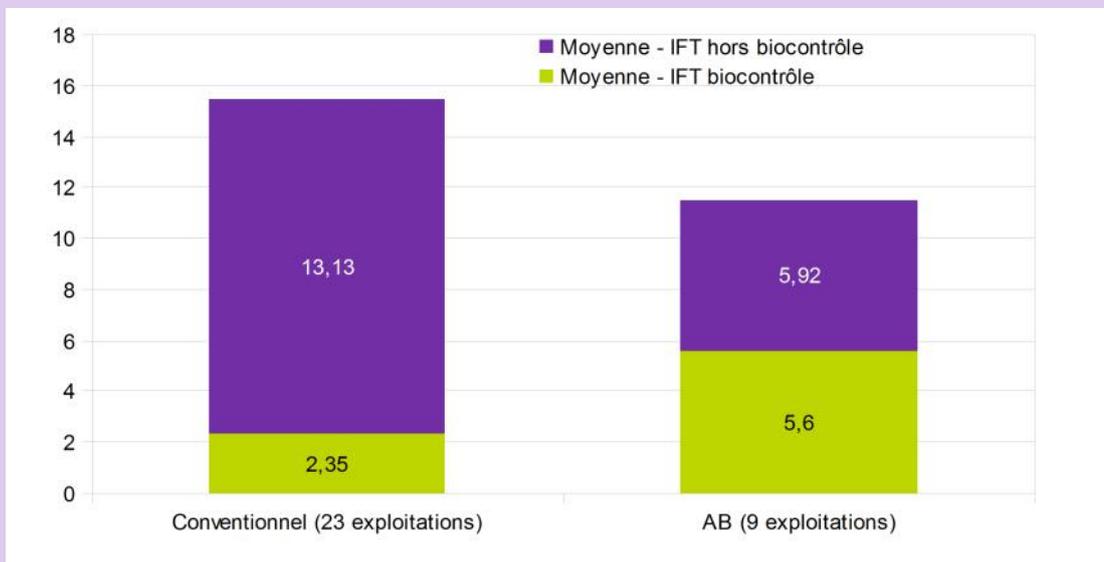
L'Indice de Fréquence de Traitement est l'indicateur officiel permettant de comparer les itinéraires phytosanitaires des exploitations. Un IFT de 1 correspond à l'application d'un produit commerciale à la dose homologuée sur la cible concernée et sur la totalité des surfaces de la culture. Les IFT moyens sur le Tarn recensés par la CA81 sont :



Dégâts de gel observés en mai 2017 (CA81)



Redémarrage de bourgeons sur le vieux bois après le gel (CA81)



Valeur d'IFT moyen enregistrée sur le vignoble du Tarn sur des exploitations n'ayant pas subi de pertes significatives liées à la pression maladie ou ravageurs.

Merci de
votre
collaboration!



Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vignes@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

